

European School of Law

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#)

Le mot du directeur du CEJM, Marc Blanquet



" Selon la belle devise de l'Union européenne, celle-ci est " **unie dans la diversité** "...C'est sur ce modèle qu'un groupe d'universitaires toulousains, au fil des années, ont confronté leurs visions de la construction européenne, tel s'intéressant à l'intégration et au " modèle communautaire ", telle autre se passionnant pour les approches comparatistes et la coopération entre des systèmes nationaux demeurant distincts.

La conviction qui s'est dégagée de leurs travaux fut que l'Union européenne, à leur image, réunissait différentes approches, différentes méthodes, la palette allant de l'intégration à la coordination en passant par l'harmonisation ou la coopération...Et c'est cette vision qui inspira la proposition, en 2012, de constituer à Toulouse un Centre d'excellence Jean Monnet, cette cohérence et ces complémentarités étant déclinées sur deux terrains, celui de la recherche avec les travaux de l'IRDEIC (Institut de recherche en droit européen, international et comparé), et celui de la formation, avec l'IED (Institut européen du droit). La transformation de ce dernier en Ecole européenne de droit est à la fois un aboutissement, les premières années de fonctionnement de l'IED en ayant fait une carte maîtresse du développement international de l'Université, mais aussi un nouveau départ, l'Ecole portant en elle une idée force nouvelle, selon laquelle la formation de juristes en Europe et pour l'Europe doit être faite en prenant en considération cette originalité, cette spécificité d'un espace juridique européen alliant un droit commun et des droits nationaux, mais aussi en nourrissant cette formation de toute la richesse doctrinale historique de ce " vieux continent "...

Au travers de ces évolutions, structurations, c'est toujours une certaine idée, une conception, une conviction que l'on a cherché à traduire, illustrer, cultiver, à la fois par la recherche et la formation, le projet étant donc éminemment et excellemment universitaire..."

Mise à jour le 8 décembre 2017